

## Énoncé de PCI Canada sur la certification\*

Prévention et contrôle des infections Canada (PCI Canada) recommande en tant qu'exigence fondamentale pour occuper un poste de professionnel de la prévention et du contrôle des infections<sup>1</sup> d'obtenir et de maintenir auprès de la Certification Board of Infection Control and Epidemiology Inc. (CBIC) une certification qui correspond au milieu de travail et aux responsabilités du poste en question.

Les catégories de certification sont :

- **CIC®** (Certification in Infection Control) [*Certification en contrôle des infections*]; c'est la mesure standardisée des connaissances générales, des compétences et des habiletés attendues chez les professionnels du domaine de la prévention et du contrôle des infections, particulièrement dans les établissements de soins actifs<sup>2</sup>;
- **LTC-CIP®** (Long-Term Care Certification in Infection Prevention) [*Certification en prévention des infections pour les soins de longue durée*]; c'est une mesure standardisée de l'ensemble des connaissances spécialisées nécessaires au respect des pratiques actuelles de la prévention et du contrôle des infections dans les contextes de soins non actifs, comme les établissements de soins de longue durée, les maisons de retraite et les logements avec assistance<sup>3</sup>; et
- **a-IPC®** (Associate — Infection Prevention and Control) [*Auxiliaire à la prévention et au contrôle des infections*]; c'est une certification de premier échelon visant les connaissances de base pour les novices ou les personnes qui s'intéressent à poursuivre une carrière dans le domaine. Il n'y a pas de conditions d'admissibilité<sup>4</sup>.
- **Emeritus CIC® (eCIC®) Status** [*certification émérite*]; cette catégorie s'adresse aux titulaires d'une certification CIC® qui arrivent à la retraite et qui répondent à des critères particuliers<sup>5</sup>.

Un professionnel ou une professionnelle de la PCI se prépare à obtenir la certification en développant les compétences voulues<sup>6</sup> par divers moyens, dont un ou des cours reconnus, le mentorat en milieu de travail et l'éducation permanente. Une personne qui assume des rôles et des responsabilités en matière de prévention et de contrôle des infections devrait obtenir la certification dans les deux à cinq années prochaines et la maintenir par la suite.

Date de publication :

Originale : 2016

Révision : janvier 2024

Références

### Définition de « professionnel de la PCI »

1. PCI Canada Définition de 'professionnel de la PCI'. Accessible au: <https://ipac-canada.org/definition-of-an-icp>
2. IPAC Canada Policy and Procedure Manual. Membership #8.73. ICP job description. Available from: <https://ipac-canada.org/photos/custom/pdf/8.73%20-%20Membership%20-%20ICP%20Job%20Description%20May%202019.pdf>
3. Certification Board for Infection Control (CBIC). About the CIC® exam: What is CIC®? Accessible au : <https://www.cbic.org/CBIC/CIC-Certification/About-the-Examination.htm>
4. CBIC. About the long-term care certification in infection prevention (LTC-CIP). Accessible au :

<https://www.cbic.org/CBIC/Long-term-care-certification.htm>

5. CBIC: About the a-IPC exam. Accessible au : <https://www.cbic.org/CBIC/Get-Certified/Get-Started/a-IPC.htm>
6. CBIC: Emeritus CIC® (eCIC) status. Accessible au : <https://www.cbic.org/CBIC/My-Certification/Emeritus-CIC.htm>
7. PCI Canada. Les compétences de base des professionnels de la prévention et du contrôle des infections. Document de consensus mis à jour en septembre 2022. Accessible au : [https://ipac-canada.org/photos/custom/pdf/IPAC\\_CoreCompetencies\\_ICPs\\_2022\\_FRANCAIS.pdf](https://ipac-canada.org/photos/custom/pdf/IPAC_CoreCompetencies_ICPs_2022_FRANCAIS.pdf)